

Dans les lycées, le passage aux manuels scolaires numériques inquiète les enseignants

La réforme du lycée et des programmes scolaires a accéléré, dans certaines régions, le passage du manuel papier au manuel numérique. Une transition rapide qui ne se fait pas sans interrogations du côté des professeurs.

Par Séverin Graveleau Publié aujourd'hui à 16h19

Article réservé aux abonnés

Ils ont décidé d'adosser au nom de leur collectif « Pour un usage raisonné et responsable du numérique dans l'éducation » le titre évocateur d'« Ecran total ». Une façon pour ces enseignants de la région Grand-Est d'illustrer leur opposition au plan Lycée 4.0 du conseil régional. Expérimenté depuis 2017 dans une bonne centaine d'établissements, et généralisé à l'ensemble des lycées de la région à la rentrée 2019, celui-ci prévoit en effet de remplacer tous les manuels scolaires des élèves par des livres numériques et, pour y accéder, d'offrir à chacun d'eux un ordinateur personnel.

« Cette décision nous questionne à la fois sur les plans pédagogique, sanitaire et environnemental », résume Aurélie Sort, enseignante de lettres au lycée Henri-Poincaré de Nancy, et membre de ce collectif. Elle égrène ces questions : apprend-on mieux avec le numérique ? « Ce n'est pas du tout sûr. » Quel est l'impact de ce temps en plus passé devant un écran sur la santé et sur la qualité de vie des élèves ? « Certaines études en la matière sont inquiétantes. » Quelle conséquence sur l'environnement ? « La pollution liée au numérique est plus forte que la pollution avec le papier. »

Article réservé à nos abonnés Lire aussi Le livre scolaire au défi du numérique

Mi-mai, le collectif a lancé une pétition (1 073 signatures le 3 juin) demandant un moratoire sur le projet. Depuis, enseignants et région se répondent par presse interposée, dans une sorte de « débat philosophique entre les anciens et les modernes », taclait récemment une vice-présidente de la région, dans un entretien publié par L'Est républicain. « Il faut se rappeler comment le passage du stylo plume au stylo bille, au milieu des années 1960, ne s'est pas fait facilement », explique le président de région LR Jean Rottner. Il se refuse à parler du passage au « tout numérique » dans ces établissements.

Nouveaux programmes

Si pour la région Grand-Est le projet s'inscrit d'abord dans une stratégie plus large pour devenir la première région numérique de France, son calendrier s'est accéléré depuis 2018 et le lancement de la réforme du lycée. Les nouveaux programmes obligent en effet les régions à renouveler l'ensemble des manuels scolaires des lycéens d'ici à septembre 2019. Celles-ci ont donc dû décider rapidement du format de ce futur manuel. L'occasion pour plusieurs d'entre elles (Grand-Est, Ile-de France, PACA par exemple) de proposer aux lycées dont elles ont la charge de passer au 100 % numérique.

« Les régions se lancent dans les manuels numériques sans réelles réflexions sur les usages pédagogiques de ces outils », s'inquiète Nicolas Anoto, du SE-UNSA. Le 23 mai, le syndicat a écrit aux régions de France et au ministère de l'éducation pour demander une rencontre afin de discuter de ce déploiement, de la gestion des licences de ces manuels numériques, mais aussi de la formation des équipes et de l'aménagement des locaux.

Ce virage à marche forcée relance le débat sur les usages du numérique à l'école, qui avait émergé au tournant des années 2000 avec la multiplication des plans d'équipement en matériel informatique. « De nombreux enseignants sont réticents à passer au manuel numérique », confirme Bruno Bobkiewicz, secrétaire général du syndicat de proviseurs SNPDEN. Le conseil d'administration du lycée Paul-Eluard qu'il pilote, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), s'est pourtant prononcé pour la fin du manuel papier, avant tout dans une optique de réduction de la fracture numérique : « La région Ile-de-France, qui nous a donné seulement deux semaines pour nous décider, conditionne l'octroi d'un ordinateur portable à chaque

lycéen au passage au manuel numérique... », explicite le proviseur. Et Bruno Bobkiewicz d'ajouter que les enseignants « utilisent de toute façon très peu » les manuels papier au quotidien...

Identité professionnelle

Alors pourquoi de telles réticences à les envoyer aux oubliettes ? Si nombre d'enseignants ont aujourd'hui tendance à aller piocher ponctuellement dans ces ouvrages pour construire leur séquence, « le manuel reste un objet symbolique constitutif de leur identité professionnelle », commente le spécialiste des usages du numérique dans l'éducation, Bruno Duvauchelle.

L'histoire du manuel papier « est liée à celle de la pédagogie simultanée – un enseignant face à une classe », complète Pierre Mœglin, professeur de sciences de l'information et de la communication à Paris-XIII. Alors que le numérique est associé à une forme d'individualisation des apprentissages. Pour les enseignants, « le passage au manuel numérique, c'est donc aussi le passage à un tout autre univers pédagogique auquel ils ne sont pas habitués, ou qu'ils estiment difficile à mettre en œuvre dans leur contexte d'enseignement », ajoute-t-il. Cependant, certains estiment que les doutes des enseignants peuvent être renforcés par le peu d'entrain que mettent les éditeurs scolaires traditionnels à développer des manuels numériques de qualité, ne voulant pas participer à tarir le marché que représentent pour eux les manuels papier.

En outre, aucun des prescripteurs (régions et ministère) « n'a fait de véritable évaluation d'envergure de l'usage des outils numériques en classe dans lesquels des millions d'euros sont mis tous les ans », ajoute Pierre Mœglin. Sur ce point, les enseignants mobilisés contre le déploiement de ces équipements auprès des élèves ont d'ailleurs reçu fin mars un soutien inattendu, en la personne du neuroscientifique Stanislas Dehaene. Ce proche du ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a lancé, à l'issue d'un congrès sur les sciences cognitives, un « message d'alerte » sur l'utilisation des outils numériques en classe. Il a appelé à multiplier les recherches en la matière. « Ces équipements numériques ont-ils un impact positif ou, peut-être, négatif sur les apprentissages ? On ne sait pas », s'est-il alors interrogé.

Evaluation a posteriori

Des mots prononcés quelques jours seulement avant l'appel à la vigilance lancé par les Académies des sciences, de médecine et celle des technologies au sujet de l'utilisation des technologies numériques par les jeunes. Ils en disent long sur la position compliquée de l'éducation nationale. Car si Jean-Michel Blanquer n'a jamais caché être un bien moins fervent défenseur du numérique que ses prédécesseurs, sur le terrain, les rectorats doivent bien suivre les décisions des collectivités sur le sujet.

« Il vaut mieux accompagner ces décisions que les subir, car ce passage au numérique, dont nous sommes persuadés des potentiels apports pour les apprentissages des élèves, ne peut réussir sans le volontarisme de l'éducation nationale », commente Florence Robine, rectrice de l'académie de Nancy-Metz.

L'ancienne directrice générale de l'enseignement scolaire défend l'investissement important du rectorat dans la formation des enseignants à l'usage de ces nouveaux outils, en assumant qu'il faut « trois ou quatre ans pour les installer dans les pratiques ». Mais aussi pour aider les éditeurs à développer des manuels numériques de qualité, puis évaluer les apports de ces nouveaux outils numériques. Après leur généralisation, donc.

Cet article est paru dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au Monde, vous pouvez vous inscrire à cette nouvelle newsletter hebdomadaire en suivant ce lien.

Séverin Graveleau

Réagissez ou consultez l'ensemble des contributions